



Split screen on French TV of Trump dancing as the world burns

DES LEADERS ET DES FLAMMES : DE L'URBI À L'ORBI ?

March 15, 2026

Quand l'univers entier semble comme avalé par un trou noir qui échappe à toute valeur, toute rationalité, toute dignité, l'esprit tente de se raccrocher comme il peut à quelque référence historique. La figure de Néron, dont on a souvent dit qu'il chantait et déclamait des vers dans la contemplation de sa capitale en flamme, est souvent convoquée. Les historiens sont prudents et ouvrent bien des pistes.

Au moins, dans le cas présent, le Président qui se présente comme le plus grand Leader de tous les temps historiques a bien été filmé donnant la cadence d'une danse endiablée lors d'un de ses meetings pseudo-électoraux favoris avec ses groupies en transe.

Alors que, non plus seulement la ville, mais le monde est la proie des flammes.

Il reste au monde à ne pas jouer les têtes brûlées. Pour tenter d'ouvrir une voie viable dans la course à la mort à laquelle tant de dirigeants semblent si heureux de se livrer avec une ferveur sans limite.

"En 64, Rome est ravagée par un terrible incendie. Une légende tenace a depuis lors fait de Néron, qu'on aurait vu déclamer des vers au milieu des flammes, le responsable de cette catastrophe. Les sources latines ne permettent guère d'établir sa culpabilité.

"Alors survient une catastrophe (fut-elle due au hasard ou à la malignité du prince, on ne sait) ; en tout cas, de toutes celles que fit subir à notre Ville la violence des flammes, il n'y en eut pas de plus grave et de plus horrible. » C'est ainsi que Tacite évoque dans ses *Annales* le gigantesque incendie qui, dans la seconde quinzaine de juillet de l'an 64, ravagea Rome, détruisant ou endommageant gravement dix des quatorze régions instituées par Auguste. Il commença dans la nuit du 18 au 19 juillet et dura au total neuf jours [1].

DES MILLIERS DE MORTS, 12 000 IMMEUBLES ANÉANTIS

L'étendue du désastre marqua tout particulièrement les esprits. Toutefois, ce qui permit à cette catastrophe de franchir les siècles, c'est bien la rumeur qui en attribue la responsabilité à l'empereur Néron : celui-ci aurait été l'incendiaire de sa propre capitale et, non content d'y avoir mis le feu, il aurait voulu faire taire les accusations en désignant comme coupables les chrétiens, dont la doctrine se répandait alors en Italie. Selon Tacite, beaucoup de ces derniers furent livrés au supplice au cours de spectacles donnés au peuple par Néron lui-même, qui acquit alors, chez ceux qu'il avait persécutés, la réputation de bourreau sanguinaire, souvent identifié avec l'Antéchrist [2].

Ce sont là des accusations qu'il y a lieu d'évaluer : elles pèsent lourd dans le jugement que l'on peut porter sur le dernier des Julio-Claudiens. Si l'une tombe, qu'en est-il de l'autre ? Néron fit-il délibérément mettre le feu à Rome et pourquoi ? S'il persécuta les chrétiens - ce qui paraît avéré -, fut-ce en liaison avec un incendie dont il était accusé ? Telles sont les questions auxquelles on doit, après bien d'autres, tenter de répondre [3].

L'incendie de 64 n'est certes pas le premier à ravager Rome : très longue est la liste des accidents majeurs de ce genre, dans une cité surpeuplée, aux rues souvent étroites, où abondaient les matériaux combustibles et où le feu pouvait prendre à tout moment par imprudence, allumé par le charbon de bois des braseros, lors de la cuisson des aliments, mais aussi par les torches ou autres moyens d'éclairage.

Le phénomène ne fit que s'accentuer sous l'Empire*. Sans parler des sinistres dus aux envahisseurs, comme en 390 av. J.-C, lorsque les Gaulois livrèrent la ville aux flammes, on compte sous le premier empereur, Auguste (27 av. J.-C.-14 ap. J.-C), quatre incendies importants, cinq sous Tibère (14-37) et un sous Claude (41-54), cela malgré la création d'un corps de sapeurs-pompiers par Auguste. Après Néron (54-68), malgré les mesures préventives prises lors de la reconstruction de Rome, une partie importante de la cité brûla en 80, sous Titus, et, quelques décennies plus tard, le poète satirique Juvénal parle encore des incendies fréquents dans la capitale, qui se multiplièrent jusqu'au Bas-Empire (IVe-Ve siècle).

En 64, le feu s'étendit rapidement, sous l'effet du vent desséchant, à partir du sud-ouest du Palatin*. C'est là qu'il prit naissance, dans les parages du Grand Cirque*, du côté de la porte Capène, en un lieu où il pouvait trouver beaucoup de matières inflammables (*cf. plan, p. 14*). Le centre monumental de la capitale, autour du Palatin, souffrit particulièrement : outre un bon nombre d'édifices publics, on évalue aujourd'hui à près de 12 000 le nombre d'immeubles de rapport anéantis, celui des demeures particulières à plusieurs centaines, et il y eut sans doute des milliers de morts et plus de 200 000 sans-abri, dans une cité qui devait compter près d'un million d'habitants.

« ON ENTENDAIT SANS CESSER LES CRIS D'ENFANTS »

Or l'incendie ne fut pas combattu dès l'abord. Tacite explique cette lenteur par l'obstruction d'un grand nombre d'individus, tandis que certains avivaient les flammes en prétendant agir sur ordre. Mais sur ordre de qui ? Rien ne permet de le savoir et l'on peut aussi bien attribuer cette attitude, remarque l'historien latin, à des pillards désireux d'agir plus commodément qu'à des hommes de main intervenant en effet selon les instructions d'autorités supérieures.

Suétone et Dion Cassius formulent des accusations beaucoup plus directes : le premier mentionne comme incendiaires des esclaves du prince ; le second parle de multiples foyers allumés en divers lieux à l'instigation de

Néron, ce qui provoqua une panique dans la population. Il insiste, plus encore que Tacite, sur les manifestations dramatiques de cette terreur collective et incontrôlable, qui fit de nombreuses victimes : « *On entendait sans cesse et indistinctement les cris et les plaintes d'enfants, de femmes, d'hommes et de vieillards, la fumée et le brouhaha empêchant de voir ou de comprendre quoi que ce soit.* »

Pendant ce temps, Néron se trouvait à Antium [PAS EN FLORIDE!], station balnéaire de la côte tyrrhénienne où il avait vu le jour et où il possédait un domaine ; il profitait là d'un climat plus agréable en été que celui de Rome. Il n'en serait rentré que deux ou trois jours après le début des événements, au moment où on l'avertit des menaces que la propagation de l'incendie faisait peser sur son palais, connu, d'après Suétone, sous le nom de *Domus Transitoria* (la « Maison du Passage »), dont les diverses constructions allaient du Palatin à l'Esquilin. Rien néanmoins ne put en empêcher l'anéantissement.

NERON CHANTE LA BEAUTÉ DES FLAMMES

Si l'empereur se révéla, dans un premier temps, incapable de maîtriser un sinistre dont il était lui-même victime, il prit, toujours d'après Tacite, plusieurs mesures dont rien ne permet de mettre en doute la réalité : il offrit à la foule des sans-abri un refuge dans des zones préservées à l'ouest de la ville, soit au Champ de Mars*, soit sur la rive droite du Tibre, dans la région actuelle du Vatican, où il possédait des jardins ; il y fit construire des centres d'hébergement d'urgence et la subsistance y fut assurée à très bas prix par des apports massifs de blé en provenance du port d'Ostie et de la campagne environnante.

Ces mesures bénéfiques et certainement bien accueillies auraient pourtant vu leur effet favorable annihilé par certaines rumeurs selon lesquelles l'empereur, en costume de théâtre, aurait, face à la ville en feu, chanté sur le thème de la prise de Troie, séduit qu'il était, prétend Suétone, par « *la beauté des flammes* ». On peut mettre en doute cette accusation. D'autant que l'autorité impériale s'employait au même moment à arrêter l'incendie par le seul moyen approprié - créer une sorte de *no man's land* libre de toute construction -, afin que les flammes ne puissent pas se propager ; on fit donc appel à des machines de guerre pour abattre les édifices encore debout. La version adoptée ici par Tacite s'oppose à celle de Suétone qui attribue ces destructions à la malignité du prince, désireux, selon lui, **de s'approprier les terrains** où il voulait construire une nouvelle demeure.

Ce premier épisode dura environ six jours, soit jusqu'au 24 juillet. On aurait pu croire le fléau circonscrit, mais les flammes se ranimèrent, mettant à mal, pendant trois autres journées, une zone du Champ de Mars, aux bâtiments plus clairsemés : plusieurs ensembles monumentaux furent détruits, mais les pertes humaines furent limitées. Il se trouve que le feu reprit dans une propriété appartenant à Tigellin, un parvenu qui avait su gagner les faveurs de Néron par son goût des chevaux, et qui avait été placé depuis peu à la tête de la garnison de Rome en tant que préfet* du prétoire. Cette propriété se situait au nord du Capitale*, dans un quartier appelé Aemiliana. D'où de nouvelles accusations contre l'empereur, **censé vouloir profiter de l'incendie pour fonder une « ville nouvelle »**.

Que conclure aujourd'hui de ces hypothèses et interprétations divergentes des contemporains ? Qui faut-il incriminer ? Le hasard ? Qu'un incendie ait éclaté à Rome en plein été, moment où la chaleur et la sécheresse ne peuvent que favoriser la propagation des flammes sous l'effet du vent du sud ou sirocco, il n'y a là rien de surprenant, et la première idée est en effet d'attribuer le fait à de malencontreuses circonstances. Ce fut sans doute l'opinion de l'historien Cluvius Rufus, l'une des sources de Tacite. Le silence de Flavius Josèphe, historien juif contemporain des événements, ainsi que celui de Martial, épigrammatiste vivant sous la dynastie des Flaviens (69-96), l'un et l'autre pourtant peu favorables à Néron, vont dans le même sens. On a d'ailleurs fait justement remarquer que le feu prit une nuit de pleine lune, ce qui eût été un bien mauvais choix pour des incendiaires.

Pourquoi donc l'idée que Néron était responsable a-t-elle rencontré un tel crédit ? On la trouve non seulement, comme on l'a vu, chez Suétone et Dion Cassius, mais aussi chez Plinie l'Ancien (23-79) qui parle de « *l'incendie de Néron* » et chez l'historien chrétien Orose (début du ve siècle).

L'ŒUVRE D'UN EMPEREUR FOU ET DÉMONIAQUE ?

Ces accusations proposent trois motifs pour expliquer le crime de l'empereur. Le premier est d'ordre ludique, voire esthétique et lié au goût du prince pour le théâtre : il aurait voulu reconstituer dans la réalité ce que la tradition poétique posthomérique racontait sur l'incendie de Troie et dont il avait lui-même repris la substance

dans une œuvre personnelle. Le deuxième se réfère aux **projets urbanistiques** qu'on lui prête : un nouvel aménagement de la ville dont les constructions, laides et mal commodes, le choquaient. Cette hypothèse peut d'ailleurs s'accorder avec celle de l'origine accidentelle, si l'on suppose que Néron, constatant les dégâts du feu, en aurait profité pour parachever une destruction qui arrangeait ses desseins. Le troisième motif avancé est tout simplement celui de sa **folie**, qui lui avait fait souhaiter l'anéantissement de la ville et la disparition de tous ses habitants - c'est la résurgence d'un thème fréquent dans l'historiographie, celui du prince monstrueux et démoniaque, qui relève évidemment d'une construction polémique.

Mais il y a d'autres coupables possibles. On a pensé aux conspirateurs qui, l'année suivante, voulurent placer Pison sur le trône à la place de Néron⁴ et qui auraient pu mettre à profit le désordre créé par l'incendie pour tuer ce dernier ou, au moins, commencer à déstabiliser son pouvoir. Or cette hypothèse ne se fonde sur aucune source ancienne : seul un passage, d'ailleurs incertain, de Tacite mentionne les velléités d'un des futurs conjurés d'assassiner l'empereur lorsque celui-ci errait dans Rome tandis que brûlait son palais. En outre, la conjuration semble n'avoir pas encore pris forme à l'été 64.

On pourrait aussi penser à un groupe de partisans de l'impératrice Octavie, répudiée par Néron, puis assassinée en 62, désireux de venger l'exil et la mort de cette dernière en mettant le feu à la ville en même temps qu'au palais impérial.

Enfin Néron lui-même aurait, dit Tacite, fait accuser du crime les chrétiens de Rome, cela pour couper court aux soupçons qui pesaient sur sa propre personne. Il semble qu'il ait appliqué, en l'occurrence, une procédure répressive déjà en place, ce qui était le meilleur moyen de faire taire les bruits. Mais quelle procédure ? Se pose ici la question, souvent débattue, de l'existence d'un édit impérial, appelé, d'après un passage de l'écrivain chrétien Tertullien (vers 150-vers 222), l'*Institutum Neronianum*, qui aurait été, selon certains, une mesure de portée générale, mettant hors la loi les adeptes du christianisme.

Toutefois, point n'est besoin d'imaginer un tel « édit » pour expliquer la persécution des chrétiens qui s'exerça, plus ou moins sporadiquement, à partir du règne de Néron. L'incendie de Rome en fut sans doute un prétexte de choix. Il justifia une répression terrible, qui prit la forme de supplices dont Tacite expose le détail, et qui correspondent au *summum supplicium*, le châtiment suprême infligé aux coupables de crimes majeurs : ceux-ci étaient soit livrés aux bêtes, soit crucifiés, soit brûlés vifs.

Il n'est, au demeurant, pas impossible que quelques groupes de chrétiens exaltés aient manifesté, plus ou moins ouvertement, leur joie devant l'incendie d'une cité qui représentait pour eux la capitale du vice. Que certains aient pu attiser les flammes est plus douteux.

Reste une certitude : Juifs et chrétiens s'affrontaient dans les milieux proches du pouvoir. L'attitude des chrétiens au moment du drame n'a-t-elle pas donné à leurs adversaires un prétexte pour se débarrasser d'eux en les accusant d'incendie volontaire ? Cette hypothèse, émise notamment par Ernest Renan dans *L'Antéchrist*, a quelque vraisemblance, si l'on songe que la seconde épouse de Néron, Poppée, comptait des amis juifs dont l'influence a pu être décisive. Ce serait donc là un épisode des luttes sans merci que se livrèrent en ces années les représentants de la Synagogue et les partisans de Paul [5].

Au terme de ce procès intenté à Néron, on peut conclure que l'image d'un empereur livrant aux flammes sa propre capitale et se réjouissant de la voir brûler n'est qu'une invention, issue de témoignages mal interprétés ou intentionnellement déformés. L'incendie de l'été 64 a été des plus spectaculaires et des plus meurtriers, c'est un fait. Mais Néron n'en est pas le responsable. Absent de Rome au début du sinistre, il est accouru lorsque le désastre prenait de l'ampleur, sans pouvoir le circonscrire. Il a même vu réduire en cendres le palais dont il avait hérité et dont il avait poursuivi l'aménagement entre Palatin et Esquilin.

AUX ORIGINES D'UNE RUMEUR TENACE

Ce palais, qui englobait sans doute la maison des Domitii, ses ancêtres paternels, devait lui être cher ; on le voit mal en avoir délibérément programmé la destruction. L'idée de le remplacer par une demeure nouvelle, ce qui fut fait sous la forme d'un palais somptueux doté d'un immense parc, n'a sans doute pas préexisté à l'incendie.

On peut tenter alors de reconstituer les faits. Néron, une fois revenu d'Antium, s'aperçut qu'il était bien tard pour arrêter le sinistre qui détruisait son propre palais.

Il erra dans les rues de Rome, désespéré. Puis, devant le spectacle extraordinaire de la ville embrasée, il se mit à déclamer, du haut d'un observatoire privilégié, sur l'Esquilin, des vers de sa composition, empruntés à l'une de ses œuvres récentes sur l'incendie de Troie. Un tel comportement est bien dans la manière de cet esprit mobile et influençable, toujours prêt à confondre la vie et le rêve, transposant dans la réalité de ce moment exceptionnel une scène qu'il avait naguère jouée sur son théâtre privé du Palatin.

On conviendra que cette attitude pouvait paraître pour le moins déplacée aux yeux du commun des mortels et notamment des victimes du feu ou de leurs proches. Pourtant, cela ne permet pas davantage d'accuser Néron du forfait ; tout au plus cela aide à comprendre comment la rumeur prit corps, selon laquelle le prince se serait réjoui de voir brûler sa ville. *A fortiori*, lui attribuer une volonté délibérée d'engloutir dans les flammes l'univers entier, comme le suggère Suétone, ne repose sur rien de concret, sinon sur un « mot » qu'il aurait prononcé dans une conversation. Faut-il le croire obsédé par l'idée d'incendie sous prétexte qu'il faisait représenter ou jouait lui-même sur scène des pièces comme l' *Incendium* d'Afranius (II^e siècle av. J.-C.) ? On ne peut aller jusque-là sans exagération.

Le regain d'activité de l'incendie à partir d'une propriété de Tigellin ne prouve rien non plus, car des foyers secondaires surgissent souvent en pareille circonstance, attisés par le vent. Et le lieu d'extension des flammes concernait pour lors des zones monumentales du Champ de Mars, relativement aérées.

LES CHRETIENS SONT LIVRÉS AUX FLAMMES

Les mesures d'urgence prises par Néron pour soulager les souffrances des populations sinistrées, les gigantesques travaux de déblaiement (le Tibre fut utilisé pour emporter les décombres qui furent noyés dans les marécages proches du port d'Ostie), le plan d'urbanisme subséquent, destiné à pallier les effets possibles d'incendies à venir (élargissement des voies de communication, alignement des immeubles, réglementation de la hauteur et de la mitoyenneté des édifices ainsi que du choix des matériaux de construction), enfin les cérémonies expiatoires envers les dieux ne purent faire cesser les rumeurs malveillantes. Alors, sans doute conseillé par son entourage, notamment par Poppée, l'empereur crut pouvoir se laver des soupçons en accusant les adeptes du christianisme.

De parfaits boucs émissaires : ils étaient dès l'abord suspects par leur attitude, incompréhensible aux yeux de la majorité des Romains, et susceptibles, pensait-on, de perpétrer les forfaits les plus abominables. L'empereur en profita. C'est ainsi que bon nombre d'entre eux furent sacrifiés, dans des spectacles effroyables, bien dans le goût du prince. Et, comme ces spectacles se déroulaient souvent de nuit et que l'on brûlait des suppliciés transformés en torches vivantes, Néron fut bien l'auteur d'un incendie : il livra aux flammes ceux sur lesquels il rejeta l'accusation qui pesait sur lui.

Vainement. La postérité mêla les deux brasiers dans l'imaginaire collectif. La réputation de l'empereur est restée entachée des lueurs sanglantes de ces événements. Mais sur les cendres de la Rome païenne, du corps des martyrs, surgissait une autre flamme, celle d'une foi qui allait embraser le monde. Ce qu'aucun Néron ne pouvait prévoir.”

Mots clés :

Antiquité

Rome

Christianisme

Incendie

Néron

* Cf. [lexique](#), p. 39.

1. Outre Tacite (v. 55-v. 120), dans les *Annales* (XV, 38-44), l'incendie est raconté par Suétone (v. 70-après 128) dans ses *Vies des douze Césars*, *Néron*(XXXVIII) et par Dion Cassius (v. 155-v. 235) dans son *Histoire romaine* (LXII, 16-18).

2. C'est sous ce titre qu'Ernest Renan traite de la période néronienne : *L'Antéchrist*, Paris, 1873.

3. Cf. H. V. Canter, « Conflagrations in Ancient Rome », *Classical Journal* n° 27, 1931-32, p. 270 sq ; L. Herrmann, « Quels chrétiens ont incendié Rome », *Revue belge de philologie et d'histoire* n° 27, 1949, p. 633 sq ; P. Keresztes, « Nero, the Christians and the Jews in Tacitus and Clément of Rome », *Latomus*, XLIII, 1984, p. 404 sq

4. Pison, consul sous Claude, organisa une conspiration contre Néron dans laquelle furent impliqués Lucain et Sénèque. Découvert, il se fit ouvrir les veines en 65.

5. Cf. « Le mystère Jésus », dossier, [L'Histoire n° 227](#), pp. 35-57.